



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel nous prie de vous convier à participer à une soirée d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire communal qui se déroulera

lundi 14 novembre 2005 à 18h30, au Temple-du-Bas à Neuchâtel.

Rappelons que cette manifestation, qui se déroulera en présence des Autorités communales, est un volet du nouveau concept d'accueil et est le fruit d'un partenariat développé avec le Bureau du délégué aux étrangers de l'Etat de Neuchâtel, ainsi que les communes de Boudry et du Landeron.

Depuis l'année 2001, il fait l'objet du soutien de la Commission fédérale des étrangers, dans le cadre de l'application de la nouvelle Ordonnance fédérale en matière d'intégration sociale des étrangers. Ce concept prévoit que chaque nouvel arrivant reçoive, quelque temps après son installation, une lettre de bienvenue de l'Exécutif, traduite pour les personnes non francophones dans les huit langues étrangères les plus communément parlées dans notre canton. Chaque personne ne parlant pas ou peu la langue française se voit également proposer de participer gratuitement à des cours de français qui tiennent compte des acquis préalables et adaptés à l'enseignement destiné aux adultes. A raison d'une à deux fois par année, le Conseil communal convie les nouveaux citoyens à une soirée d'accueil et d'information, placée sous le signe de la convivialité.

Neuchâtel, le 19 octobre 2005

Renseignements complémentaires: M. Sylvain Ghirardi, chef de l'Office du travail,
☎ 032 717 74 41, e-mail: sylvain.ghirardi@ne.ch